

Premières Informations



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Salaires et Conventions Salariales

Numéro 107 — DECEMBRE 1988

LE TRAVAIL EN ÉQUIPES EN 1986

Les résultats présentés ici proviennent d'une enquête réalisée à la fin de 1986 dans le cadre des enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), effectuées auprès des établissements de 10 salariés et plus. L'échantillon utilisé est représentatif de l'ensemble des activités économiques à l'exclusion principalement de l'agriculture, des administrations et des services publics.

Cette enquête abordait plusieurs thèmes : durée annuelle du travail, heures supplémentaires et chômage partiel, modulation de la durée du travail, travail en équipes, fermeture des établissements. Les résultats détaillés paraîtront dans les Dossiers Statistiques du Travail et de l'Emploi.

Accroissement du travail en équipes.

Entre 1984 et 1986, le travail en équipes successives poursuit sa progression, amorcée entre 1982 et 1984. La proportion de salariés concernés passe de 11,6% de l'ensemble des salariés en 1984, à 12,2% en 1986. La part des établissements ayant recours à ce mode de travail augmente de 8,1% à 9,2% de l'ensemble des établissements. Cet accroissement provient du développement du travail en équipes dans les établissements de moins de 500 salariés.

Proportion de salariés en équipes successives de 1981 à 1986 par taille d'établissement

Taille d'établissement	1981	1982	1984	1986
10 à 49 salariés	2,0	1,8	2,2	2,4
50 à 199 salariés	6,3	6,1	8,1	10,2
200 à 499 salariés	14,7	13,9	16,3	17,7
500 salariés et plus	26,4	24,5	27,0	24,6
Ensemble	11,0	10,4	11,6	12,2



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

Plus d'un ouvrier sur cinq travaille en équipe. Cette proportion est du même ordre que les niveaux les plus élevés observés dans le passé (en 1974 et 1977), mais qui se rapportaient à une population ouvrière nettement plus importante qu'en 1986.

Proportion d'ouvriers travaillant en équipes

1957	1959	1963	1970	1974	1977	1981	1982	1986
10,3	14,2	18,7	16,0	21,9	20,4	18,5	17,3	21,0

NB : En 1984, les salariés en équipes n'avaient pas été ventilés entre ouvriers et non ouvriers.

Un salarié en équipes sur cinq travaille en continu.

Pour la première fois en 1986, l'organisation du travail en équipes a été mesurée non seulement par le nombre d'équipes, mais aussi par le classement de ces équipes en trois grands types : « discontinu », « semi-continu » et « continu ».

Le travail en continu représente 20,9% de l'ensemble des salariés en équipes, cette proportion étant plus importante parmi les non ouvriers (40,2%) que parmi les ouvriers (15,9%).

Ces chiffres sont nettement plus importants que ceux issus d'évaluations antérieures, qui assimilaient le travail en continu au travail en cinq équipes et plus. Ces équipes représentent en 1986, 9,1% de l'ensemble des salariés, soit 8,8% des ouvriers et 14,2% des autres salariés. Les systèmes en trois équipes forment une large part du travail en continu qui ne pouvait être appréciée jusque là. Il s'agit principalement d'organisations dans lesquelles les salariés « tournent » à l'intérieur des équipes, ne sont pas tous en repos en même temps.

Il n'y a pas alors d'identité entre la durée des postes occupés par l'équipe et la durée du travail des salariés de l'équipe, hypothèse implicite sur laquelle reposaient les évaluations antérieures.

Répartition des salariés en équipes par type et nombre d'équipes

	OUVRIERS	NON-OUVRIERS	ENSEMBLE
DISCONTINU	55,3	39,0	52,0
Dont :			
— 2 équipes	54,0	36,5	50,4
— 3 équipes	0,5	0,3	0,5
— 4 équipes	0,2	0,1	0,2
— autres	0,5	2,1	0,9
SEMI-CONTINU	28,8	20,8	27,1
Dont :			
— 3 équipes	25,5	15,7	23,5
— 4 équipes	2,8	3,3	2,9
— 5 équipes	0,3	0,4	0,4
— autres	0,2	1,4	0,4
CONTINU	15,9	40,2	20,9
Dont :			
— 3 équipes	4,9	17,9	7,6
— 4 équipes	2,9	4,6	3,3
— 5 équipes	6,4	9,2	7,0
— 6 équipes et plus	1,1	4,6	1,8
— autres	0,6	3,9	1,2